NUMÉRO
66

Éclairage public de nos villages 4 – 5

COMMUNE D'AVUSY
TROIS VILLAGES, UN CŒUR

AVUSY ACTUALITES

Sommaire n° 66

Édito de René Jemmely, Maire	3
Infrastructure Éclairage public de nos villages	4 – 5
Sécurité Soyez visibles de nuit ! Les pompiers réunis à Sézegnin	6 7
Urbanisme Quartier de logements	8 – 11
Jubilés / Anniversaires	12 – 14
Récompenses Mérites Avusiens	15
Énergie Mobilité électrique	15
Art et culture Entretien Kimberley Bencker	16 – 17
Social Encadrement des jeunes Consultation sociale pour les séniors	18 19
Sociétés communales Les Vieilles baskettes Retour sur une semaine sans écran Expositions de la Laiterie Tournoi des écoles de rugby	20 21 22 23
Environnement Trions mieux ! Favorisez les hirondelles	24 25
Informations utiles	26
Politique Les décisions du Conseil municipal	27
Agenda Calendrier des manifestations	28

Impressum

Éditeur responsable
Mairie d'Avusy

Maquette graphique
Candy Factory

Prochaine parution
Juillet 2024

Délai pour la remise des articles
15 mai 2024

Les bulletins communaux sont également disponibles en .PDF
avusy.ch/bulletin-communal-dinformation

Mairie d'Avusy

Coordonnées de contact
Rte du Creux-du-Loup 42
1285 Athenaz (Avusy)

Tél. 022 756 90 60
Fax 022 756 90 61

info@avusy.ch
www.avusy.ch

COMMUNE D'AVUSY
TROIS VILLAGES, UN CŒUR

Horaires de la réception
Lundi, mercredi, vendredi : 9h à 12h et 15h à 17h
Mardi, jeudi : 10h à 12h et 15h à 18h

À une année et demie de la fin de la législature...

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

À une année et demie de la fin de la législature, petit bilan des affaires qui ont mobilisé vos autorités et qui vont, pour certaines, continuer de les occuper pendant un certain temps.

Après un début de législature marqué par l'arrivée d'une crise sanitaire qui a chamboulé et modifié en profondeur notre vie quotidienne, nous avons, de pair avec le Conseil municipal, œuvré à divers chantiers et projets.

Petit tour d'horizon :

Sablière du Cannelet – Comme déjà longuement évoqué dans mes divers éditos, l'affaire se retrouve pour une dernière fois – je l'espère ! – devant le Tribunal fédéral… bien que l'entreprise ait été déboutée devant les tribunaux genevois en ce qui concerne l'effet suspensif du calendrier établis par le GESDEC pour l'évacuation de celle-ci. J'ose espérer que celui-ci rendra son verdict au plus vite, afin d'éliminer enfin cette « verrue » du paysage avusien.

Terrains « Portier » – Vous êtes sûrement passé par Athenaz pour voir l'avancement du chantier. À ce jour les travaux de terrassement sont terminés et le bétonnage du parking a commencé. Le planning est respecté et tout se déroule normalement. Si le chantier ne rencontre pas de problèmes majeurs, l'inauguration devrait avoir lieu comme prévu en fin de législature.

Zone 30 km / h – Après de multiples allers-retours avec les services de l'État et un changement de prestataire, nous sommes enfin arrivés à déposer la demande d'autorisation à fin novembre 2023 et les premiers travaux débuteront dans la deuxième moitié de 2024.

Plan directeur communal – Après plus de deux ans de travail acharné avec la commission « Plan directeur communal » du Conseil municipal et notre prestataire le bureau Mayor&Beusch, notre plan directeur communal révisé a été approuvé par le Conseil d'État le 23 août 2023.

Comme vous le voyez le travail ne manque pas… et encore je ne vous ai pas parlé de tous les dossiers communaux et intercommunaux qui nous occupent quotidiennement. Ce sera pour les prochaines éditions !

René Jemmely
Maire

Éclairage public de nos villages

Le contexte d'urgence climatique actuelle et les risques liés à l'approvisionnement en électricité exigent de tous les acteurs aménageant et exploitant l'espace public qu'ils recherchent des solutions pertinentes afin de préserver l'environnement et de réduire leur consommation d'électricité.

La Commune d'Avusy a entrepris, en collaboration avec SIG, la rénovation de son éclairage public devenu obsolète et trop gourmand en énergie afin de sauvegarder les ressources énergétiques, d'accroître la sobriété lumineuse des routes communales, de préserver l'obscurité en faveur de la biodiversité nocturne, du sommeil des habitants ou du ciel étoilé.

Le passage de notre éclairage public en LED, permettra d'économiser 30,2 MWh par année (ancienne consommation 39,88 MWh et nouvelle consommation 9,67 MWh). De plus, la Commune a pu profiter des mesures d'encouragement prévues au Fonds énergie des collectivités publiques en plus de subventions fédérales.

Ce nouveau matériel permettra en outre de moduler l'intensité lumineuse selon les endroits, ceci notamment dans l'optique d'améliorer la « trame noire » communale. Nous avons demandé à des naturalistes, spécialistes de cet aspect de la protection de la nature, d'en détailler les enjeux.

Définition et amélioration de la « trame noire » communale d'Avusy

La prise de conscience face aux dangers de l'éclairage artificiel est relativement récente. Parallèlement à un intérêt grandissant pour cette problématique, les émissions lumineuses ne cessent de croître. En Suisse, les émissions lumineuses dirigées et reflétées vers le ciel ont plus que doublé au cours du dernier quart de siècle (OFEV, 2021).

Au vu des conséquences dramatiques de la pollution lumineuse sur la faune et ses déplacements, la définition d'une trame noire correspondant à l'ensemble des corridors biologiques caractérisés par une certaine obscurité est une mesure indispensable au développement de réseaux écologiques fonctionnels.

L'étude des chauves-souris pour prendre en compte la biodiversité nocturne est la conséquence directe de deux critères. Premièrement, les chauves-souris sont un groupe relativement facile à étudier grâce aux nouvelles méthodes acoustiques qui permettent d'obtenir rapidement un grand nombre de données sans perturber les individus. Deuxièmement, en raison des modes de vie variés des différentes espèces de chauves-souris, leur maintien contribue, de fait, à protéger de nombreux cortèges d'espèces. Les chauves-souris sont ainsi appelées espèces « parapluie » car elles sont exigeantes quant à la superficie et à la qualité de leurs habitats et que leur conservation permet donc la sauvegarde d'autres espèces rares et menacées moins exigeantes. En résumé, le maintien ou la création de corridors favorables aux chauves-souris (c'est-à-dire préservés de toute pollution lumineuse) bénéficieront à la grande majorité des espèces nocturnes (oiseaux, insectes, mammifères…) mais également aux espèces diurnes, elles aussi perturbées par ces éclairages continus et intrusifs.

Le Centre de Coordination Ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris de Genève (CCO-GE) oeuvre pour la conservation des chiroptères dans le bassin genevois depuis plus de quarante ans. Dans le contexte d'un travail d'ampleur sur la thématique des connectivités écologiques, l'accompagnement de la commune pour l'identification, la restauration et la préservation de la trame noire à une échelle locale est indispensable en parallèle de la mission confiée, par la Commune d'Avusy, à SIG pour la rénovation du parc de luminaires.

À l'issue de l'expertise de l'association, les mesures proposées pour améliorer la biodiversité communale et la répartition des espèces en répondant à leurs besoins sera évaluée, elle permettra par ailleurs de retrouver une certaine « nuit » sur la commune, bénéfique à la santé et au confort des habitants, tout en tenant compte des aspects sécuritaires, notamment aux passages pour piétons qui demeureront toujours éclairés.

Loren Manceaux
Cheffe de projet « Trame noire » pour le CCO-GE,
SOS Chauves-souris : 022 736 80 80 — Dons : CCP 12-738352-3

Cyclistes, si seulement je pouvais aussi porter un gilet de sécurité.
Ruf Lanz
Soyez visibles de nuit !
Que vous soyez promeneurs, cavaliers, cyclistes, ou joggeurs, vous devez être bien visibles sur la route ou aux bords ce celle-ci, de tous les côtés et pas seulement de devant et de derrière. Il existe de nombreuses aides à la visibilité, comme les gilets de sécurité, les bandes réfléchissantes pour les bras et les jambes, ou encore les housses pour les casques de vélo ou les sacs à dos. La combinaison des différents accessoires est particulièrement efficace.
bfu bpa upi
Être visible réduit votre risque d'accident.

Les pompiers de la Champagne réunis à Sézegnin

Des dizaines de véhicules rouges du service du feu, des pompiers qui s'affairent dans tous les sens autour de la mairie et de la salle communale, le tout dans la bonne humeur. C'est un spectacle inhabituel qu'ont pu observer les badauds le samedi 7 octobre dernier à Sézegnin. La raison? Avusy organisait ce jour-là l'Inter PR, un concours annuel, qui réunit les compagnies de sapeurs pompiers de la Champagne (Aire-la-Ville, Avully, Avusy, Bernex-Confignon, Cartigny, Chancy et Soral).

Durant toute une matinée, dix-huit binômes de PR – c'est-à-dire des sapeurs porteurs d'un appareil respiratoire – se sont affrontés à travers différents exercices. Des épreuves qui nécessitaient tantôt de la rapidité et de la force, tantôt de l'agilité et des connaissances techniques. Le tout dans un esprit ludique, puisqu'il s'agissait par exemple de reproduire un lego via des consignes à la radio, de trouver des objets dans le noir et la fumée, d'escalader les jeux pour enfants ou de découper un tronc à l'aide d'une scie. Au total, six postes animés par la compagnie d'Avusy, avec la précieuse aide des Jeunes sapeurs-pompiers.

Lauréate en 2022, mais organisatrice cette fois-ci, Avusy n'a pas pu défendre son titre. Le trophée – *une borne hydrante!* – est revenu à une équipe bernésienne. Ils ont devancé de peu deux équipes d'Avully. Bravo à eux, et bravo à l'ensemble des participants, qui ont passablement transpiré durant plusieurs heures!

La matinée s'est terminée comme il se doit par un apéro – offert par la mairie – et par un repas, en présence des autorités des différentes communes. Une belle journée ensoleillée et chaude, sous le signe de l'amitié et de la bonne humeur. Rendez-vous l'an prochain à Cartigny pour une nouvelle édition, en espérant qu'une équipe d'Avusy puisse à nouveau remporter la compétition!

Quartier de logements intergénérationnels d'habitations et nouvelle place du village à Athenaz

À la suite des travaux préparatoire en février et mars 2023, le chantier a débuté au mois de juin 2023 par les travaux de terrasement. Aujourd'hui l'étape du gros-œuvre commence avec la réalisation des premiers radiers* en béton armée. C'est l'occasion de revenir sur ces premiers mois de chantier et donner quelques informations importantes sur les travaux.

Athenaz, un nouveau paysage

Le paysage d'Athenaz est aujourd'hui en mutation, un trou béant traverse le sol du village jusqu'à une profondeur de 5,50 m. Creuser et déplacer les terres sont des actions assez violentes dans la construction. En effet, on se débarrasse des terres d'un territoire pour les apporter dans des décharges dédiées à cet effet. Il aura fallu évacuer 3'000 m^3 de terre, soit environ 890 passages de camions.

On peut noter que les déchets de terre représentent sur le territoire genevois un impact important. On estime environ 200'000 m^3 de matériaux d'excavation chaque mois sur le canton. Leur transport provoque de fortes émissions de CO_2 et de bruit. Leur élimination nécessite beaucoup d'espace dans les gravières et dans les décharges.

Le fond de fouille

L'excavation en pleine masse

Le balai des pelles mécaniques et des camions

Le réglage au béton maigre du parking

*La sélection de la terre pour le pisé**

La sélection de la terre pour le pisé, premier coup de pelle*

De quelle terre parlons-nous ?

La terre qui est évacuée se nomme « horizon C », elle est située sous les couches de l'horizon A et B. Nous considérons que le sol est la base de notre civilisation, il nourrit la population, préserve la qualité des eaux, stocke les nutriments essentiels tels que le carbone, l'azote, *etc*. Le sol des horizons A et B est la source de la biodiversité. Aussi, la terre végétale extraite est stockée à côté du chantier sur la parcelle communale. Elle a été stockée sur des hauteurs de 1,50 m à 2,50 m et ensemencées afin de maintenir l'activité organique et sa capacité à nourrir les plantes. Elle sera réutilisée intégralement pour les aménagements extérieurs.

Lors des analyses de sol, nous nous sommes réjouis d'apprendre que les matériaux présents ne comportaient aucune trace de pollution. L'ensemble des terres du sous-sol (horizon C) excavée a été évacué dans la gravière de Matériaux alluvionnaire SA situé sur le territoire de la Commune d'Avusy.

Nous avons conservé et stocké une petite partie de cette terre en tant que matériau de construction. Il s'agit de 100 m^3 de terres d'excavation qui seront réutilisés pour construire des murs porteurs en terre crue dans le bâtiment communal. La méthode de construction en pisé* sera expliquée et détaillée dans un prochain numéro du bulletin communal.

Écran métallique

Pour mener à bien la fouille qui abritera dans quelques mois un parking sous-terrain et des locaux techniques, il était nécessaire de « ficher » des palplanches* métalliques à une profondeur de 10 m. Ce procédé permet en effet d'assurer une barrière contre l'eau de la nappe phréatique, de limiter l'emprise des travaux et de maintenir le terrain sur une parcelle étroite. Cet écran métallique restera malheureusement à demeure dans les profondeurs du sol d'Athenaz, il est en effet impossible de sortir les palplanches du sol sans mettre en péril les nouveaux logements. L'installation des palplanches est une mise en oeuvre assez complexe. Nous avons recouru à la technique de vibro-fonçage. Le sol était favorable pour cette technique, en seulement dix jours les palplanches étaient en place.

Le vibro-fonçage des palplanches

Le stockage du bois à côté du « hangar à Simone »

Le vibro-fonçage des palplanches

Le sciage des pins noirs

La scierie mobile, les deux rivières

Le démontage du couvert

Lexique

- *Le radier est une dalle porteuse continue de béton armé coulée à même le sol, qui sert de fondation à l'ensemble de la construction.*
- *Les palplanches sont des tôles en acier qui s'imbriquent les unes avec les autres pour créer une parois étanche.*
- *Le pisé est une méthode de construction qui vise compacter de la terre crue entre des banches pour construire des murs porteurs.*

Préparatoire

Pour préparer ces travaux de terrassement, nous avons dû scier 32 arbres dont deux épicéas, trois pins noirs, un noyer et quelques fruitiers. Pour rendre hommage à ces espèces végétales, nous avons fait intervenir la scierie mobile les deux rivières pour débiter des planches et confectionner des meubles pour la commune tels que des bancs, une table ou des boites aux lettres. À ce jour, les planches sont en cours de séchage sous « le hangar à Simone ». Par ce geste symbolique, nous cherchons avec nos moyens à amarrer le projet dans le village grâce aux ressources locales et en tissant des liens avec l'histoire. Nous compenserons également les arbres « abattus » avec 57 nouvelles plantations.

Parmi les travaux préparatoires, nous avons procédé à un démontage soigneux de la fontaine, de son couvert et du revêtement de sol en boulet qui l'entourait. Tous ces éléments qui faisaient partie de l'histoire d'Athenaz seront remontés au centre de la nouvelle place. La fontaine accueillera à nouveau les cyclistes, les passants, sans oublier les oiseaux, les insects et les autres petits animaux venant chercher de l'eau lors des fortes chaleurs.

Le démontage de la fontaine

Avusy fête ses habitants

95 ans

Photos 1 & 2 : Mme Gisela Thion ainsi que M. Hubert Villars célèbrent leurs 95 printemps.
Ils sont entourés des trois représentants de notre commune.

90 ans

Photos 3, 4 & 5 : Mmes Denise Guyot, Solange Buloz et Janine Buloz
bien entourée par leur famille, ainsi que par M. Jemmely, M. Gardi et M. Goy.

Photos 6 & 7 : C'est avec grand plaisir que nous fêtons **les noces d'or des époux Esther et Jean-Claude Morel et de Anita et Jacques Riboni.**

50 ans

Photo 8 : Toutes nos félicitations vont aux époux Simone et Pierre Benoit pour leurs noces de diamant.

60 ans

18 ans

Photo 9 : Félicitations à *Thalia Magnin, Hannah Bradbury, Aurel Gros, Anaïs Zimmermann, Line Jacob, Julie Mermet, Rosalie Luginbühl, Émilie Antille, Maël Gremion, Maria Wider, Olivier Mayer, Romane Pellein, Julie Garcia, Dorian Lalou et Mia Zermiani* pour l'accession à leur majorité civique.

100 ans : chapeau la Jeanne

Nous avons le plaisir aujourd'hui d'être réunis pour célébrer la première centenaire de la commune d'Avusy, en la personne de Madame Jeanne Porret, née Meyer le 28 juin 1923 à Athenaz. Ses parents étaient Louis et Suzanne Meyer, née Magnin originaires de Montricher (VD). C'est la cadette d'une fratrie de cinq enfants, trois filles et deux garçons. Sa sœur aînée Camille est ici ce soir pour fêter cet événement ; elle-même fêtera ses 105 ans le 13 juillet prochain. Diplômée de l'école ménagère, elle a marié Valentin Porret le 10 juillet 1948 à Onex, et de cette union elle a eu trois filles : Pierrette, Suzanne et Jocelyne.

Jeanne a travaillé à la ferme familiale jusqu'à la guerre, où elle a été mobilisée en tant qu'infirmière. C'est après la guerre que Jeanne a rencontré Valentin, qui allait devenir son mari, venu de Saubraz (VD), pour travailler à la ferme Meyer. En 1948, après leur mariage, Jeanne et Valentin ont repris en fermage la ferme de l'oncle André, au Petit Moulin, dans le canton de Vaud. Le retour à Athenaz a été motivé par le conseil de son médecin, car après un accident de maternité, il ne trouvait pas raisonnable que Jeanne continue à travailler à la ferme, et il se trouvait que Mme Chapalay, postière en titre à l'époque, allait bientôt prendre sa retraite, et que la population devrait choisir un nouveau postier. Et oui, à l'époque c'est la population qui choisissait son postier

De retour dans notre belle commune, Jeanne a convaincu Valentin de postuler pour reprendre le bureau de poste (anciennement PTT), qui se trouvait à l'époque au 60, route de Forestal, maison actuelle de Sabine et André Castella. Choisis par la population, ils sont restés au service des habitants pendant 37 ans. Leur carrière au sein des PTT comme buralistes a été ponctuée par plusieurs déménagements de locaux : ils sont passés au 50, route de Forestal dans l'attente de la fin de la construction de leur habitation et ils recevaient les clients à la ferme (à l'époque dirigée par Suzanne Meyer, veuve depuis le 10 novembre 1940) actuellement chez Christian Meyer. Puis (sauf erreur en 1983) quelques années avant leur retraite, ils ont intégré le bâtiment de l'ancienne poste d'Athenaz à la route de Grenand, qui avait été transformée par la commune pour y recevoir le bureau de poste. Ensuite, ils ont déménagé en bas du village où ils ont pu se préparer à leur retraite et séparer le travail de la maison. Ils ont tenu le bureau de Poste à Grenand jusqu'en 1986.

C'est le 25 novembre 1986, que Valentin effectuait son ultime tournée, en calèche, escorté par les enfants de l'école d'Athenaz. Afin de fêter dignement la retraite du couple Porret, une fête communale a été organisée le 28 novembre 1986, où la population a été invitée à la salle communale de Sézegnin pour partager un moment convivial autour d'une soupe populaire, pain, fromage, café, pâtisseries et boissons diverses.

L'heure de la retraite venue, Jeanne souhaitait avoir une année de bon (comme elle le disait), pour faire ce dont elle avait envie. Dans un premier

temps se reposer et ensuite, se consacrer à ce qu'elle aimait bien faire : la cuisine, le tricot, la couture, le jardinage et la découverte du monde. Pour la découverte du monde, elle a fait son baptême de l'air pour ses 50 ans, vol en direction de Tunis, pour rendre visite à l'une de ses filles qui travaillait à Hammamet, puis il y a eu Londres en 1976, l'Egypte en 1977, Rome en 1981, Istanbul en 1983, Marrakech en 1988 avec un pèlerinage à Ijoukak pour voir où vivait l'oncle André, un safari au Kenya en janvier 1989 et en 2000, une escapade à Bangkok pour saluer Pipolet et découvrir la Thaïlande et l'or des temples. Elle n'a pas oublié les pays qui nous entourent, plus particulièrement la France, l'Italie et l'Espagne, où elle s'est rendue à maintes reprises.

Pour la cuisine, bien des gens de La Champagne la connaissent pour ses forêts noires, ses mokas à la crème au beurre, ses bûches de Noël, ses calendriers pour Nouvel an et ses glaces. Pour ses 60 ans, ses amis lui ont remis un diplôme de l'Académie de la cuisine de Champagne, avec pour première mention « Le grand cordon du rouleau à pâtisserie en or ».

Jeanne a trois petits-enfants, Florian qui vient de fêter son demi-siècle, Bénédicte et Jessica. Elle est arrière-grand-mère de quatre petits-enfants, Héloïse, Ludovic, Léo et Thomas.

Je vais m'arrêter là avec cette rétrospective du parcours de Jeanne, parce que l'on pourrait encore en parler des heures. J'aimerais au nom des Autorités la remercier pour son investissement pour la commune.

La commune est fière de lui remettre un petit présent pour toutes ces années passées au service d'Avusy avec son mari Valentin. J'aimerais aussi lui remettre le titre de la première « Miss 100 ans » de la commune d'Avusy, et je lui souhaite encore de belles années auprès des siens.

René Jemmely
Maire

Mérites Avusiens

Le Mérite n'a pas d'âge

Depuis trop longtemps, la Commune d'Avusy n'a pas décerné son « Mérite avusien », elle souhaite donc le faire l'an prochain.

Il s'agit d'honorer les personnes ayant accompli une action remarquable envers autrui, un exploit sportif ou de toute autre nature ou récompensé dans une compétition professionnelle par exemple.

Si vous connaissez quelqu'une ou quelqu'un qui vous semble méritant, faites-le savoir à la mairie. L'unique condition est de résider dans la commune d'Avusy.

Mobilité électrique

Depuis maintenant plusieurs années, l'État de Genève (SABRA) et les SIG ont établi une méthodologie comprenant des recommandations pour l'implantation de bornes de recharge. Cette méthodologie est à disposition des communes genevoises pour leur plan de déploiement d'infrastructures de recharge à accès public sur leur territoire.

En se basant sur les objectifs cantonaux tout en intégrant les spécificités de la commune (emplacements des parkings publics et infrastructures existantes), la commune d'Avusy a décidé, en collaboration avec les SIG, de mettre à disposition des bornes de recharges électriques pour ses administrés ainsi que pour les visiteurs de la commune.

Pour la commune, cela consiste à mettre à disposition des emplacements uniquement réservés aux véhicules électriques, et ainsi, avec la carte « Mobilit-é Réseau » carte de recharge multi-usages de SIG, de permettre un accès à plus de 150 points de charge « Mobilit-é Réseau » à Genève.

Vous possédez une voiture électrique ou vous prévoyez d'en acquérir une ? Sur les parkings à accès public, tout est prévu pour tous les cas de figure afin de faciliter vos recharges. L'électromobilité devient ainsi un levier majeur de la transition bas carbone cantonale.

Le choix des emplacements tient compte du peu de places de stationnement que nous pouvons mettre à disposition sur le territoire communal.

Vous trouverez donc sur les parkings des salles communales de Sézegnin et d'Athenaz, à chaque fois deux bornes de recharge mais une seule place réservée exclusivement aux véhicules électriques (avec un temps restreint pour ne pas mobiliser inutilement l'emplacement), la seconde place étant accessible aussi bien aux véhicules électriques qu'aux autres véhicules le cas échéant.

Si une demande accrue de recharge se faisait sentir dans le futur, nous pourrions dédier les deux places uniquement aux véhicules électriques.

Entretien avec la lauréate du Prix de fin d'étude d'Avusy Kimberley Bencker : le goût de l'art... et des gens

Nous avons eu le privilège de nous entretenir avec une jeune-fille qui cumule le charme, une personnalité attachante ainsi que de réelles dispositions artistiques et humaines.

Au début de l'entretien, Olivier Goy, adjoint au maire en charge notamment des affaires sociales et des écoles, nous rappelle qu'Avusy, à l'instar de nombreuses autres municipalités, tient à honorer celles et ceux de ses jeunes qui ont obtenu de très bons résultats (note égale ou supérieure à 5 de moyenne) lors d'examens finaux, qu'il s'agisse de la maturité, d'écoles supérieures (technique, économie, droit, art ou autres) ou de l'apprentissage. Pour ce faire, la commune est inscrite auprès des secrétariats des différentes écoles genevoises, qui l'informent lorsqu'un de leurs lauréats est domicilié à Avusy et remplit les conditions. Ce prix de 300 francs vise surtout à exprimer la reconnaissance de la commune… et à encourager l'ensemble de ses jeunes en formation.

On se tourne ensuite vers la lauréate pour lui demander si elle a toujours été… une bonne élève, avec de bons résultats.

« Pas vraiment », nous avoue honnêtement Kimberley, qui dit n'avoir pas toujours été très studieuse, plutôt « dans la moyenne ». Mais je savais que je voulais aller dans un métier d'art… Après une période en France où je m'étais intéressée à l'architecture d'intérieur et à l'hôtellerie-restauration, j'ai eu l'occasion de faire un stage dans la bijouterie. Et ça tombait bien parce que j'avais toujours l'idée de rentrer en Suisse, pays-phare dans ce domaine ! À mon retour à Genève, je n'avais qu'une seule idée en tête, celle de trouver une place d'apprentissage dans le domaine de la bijouterie.

Lors d'une journée « portes ouvertes » sur les métiers liés à l'horlogerie et à la bijouterie à l'OFPC, j'ai fait, sans le savoir, la connaissance de mon futur formateur… qui me tendit un papier pour participer au concours d'entrée pour une place d'apprentissage en bijouterie au sein de la maison Chopard.

Mais afin de m'assurer un plan de secours, je me suis rendue à l'école du CFP-ARTS* pour connaître les conditions d'admission en études à plein temps, toujours dans le domaine de la bijouterie.

Malheureusement, même de nationalité suisse, mais ne résidant pas à Genève depuis cinq ans, l'école ne m'était pas accessible gratuitement et les frais d'inscription à l'année étaient bien trop élevés pour moi. Pas le choix : il me fallait cette place d'apprentissage !

Après avoir déposé mon dossier – dans lequel il était demandé cinq dessins faits à la main, dont deux devaient être identiques mais un en couleurs – on m'a appelée pour passer les tests en entreprise, sur trois jours. C'est lors du deuxième jour au matin que j'ai appris que ma candidature était acceptée. « Youpie-tralala », mon plan avait fonctionné à merveille…quelle chance !

En quoi consiste cette formation ?

On est formé à la cheville avec des savoir-faire artisanaux, afin de créer des bijoux de haute joaillerie.

On apprend le dessin du bijou, à se familiariser avec la gemmologie et la technologie, puis évidemment on apprend à réparer, marteler, braser... En bref: partir du lingot pour arriver à une structure métallique qui donnera un bijou.

J'ai eu l'opportunité de faire des stages dans divers secteurs de l'entreprise, ce qui m'a permis de voir différentes façons de procéder, de créer et de mettre en œuvre diverses techniques. Et ainsi de découvrir un peu plus le fonctionnement d'une entreprise à grande échelle. La formation consiste vraiment à nous former à devenir des bijoutiers / joailliers autonomes, quasiment prêts à prendre leur indépendance. Quasiment car… il manquerait peut-être le côté marketing et digital, qui resterait à apprendre. Ahah !

Dans le choix de cette voie, de la profession de bijoutier, les possibilités économiques, les perspectives d'emploi ont-elles pesé ou… « je fais ce qui me plaît et on verra bien » ?

Plutôt « on verra bien ! » Je ne me soucie pas tant de l'avenir, non pas que je n'aie pas de projets ou de but, mais les choses se feront, ou non, quand le temps viendra. Mais je n'ai pas fait un apprentissage au hasard non plus. Le côté manuel et créatif reste important pour moi.

Je pense qu'on est (ou qu'on naît!) créatif ou non, mais que ça se travaille, bien sûr, et qu'il faut être motivé pour continuer à se développer.

Dans une entreprise active dans un métier d'art, les collaborateurs ne sont-ils que des exécutants ou y a-t-il une certaine place pour la création personnelle ?

Dans certains types d'entreprise, on nous donne un dessin et on doit l'exécuter sans vraiment réfléchir plus loin; mais il arrive que, dans d'autres entreprises, un thème soit donné, ce qui va permettre à des designers de faire des propositions de bijoux, qui vont être discutées. Le projet retenu sera alors acheminé à la création. Il se peut que la création choisie rencontre quelques problèmes quant à la fabrication ; c'est alors au bijoutier assigné au projet de trouver des solutions et parfois même de pouvoir apporter sa touche créative pour régler certains points et en embellir d'autres.

Lorsqu'on choisit l'indépendance, il faut à la fois être créatif, se faire connaître, de la motivation, trouver et répondre à une demande pour en vivre. Ça ne vous préoccupe pas ?

Je pense que, si on a la fibre, c'est un métier où il faut se mettre à son compte, sans négliger les avantages et les inconvénients.

Il faudra être très observateur et à l'écoute du marché si on veut s'assurer d'avoir un revenu à la fin du mois… avant de pouvoir faire ses créations disons plus « farfelues » ou personnelles. À moins de commencer par les créations farfelues et, par un coup de chance, ou de talent, de se faire connaître et exploser comme ça. M'enfin bon… restons réaliste ! En tout cas une bonne dose de motivation, de courage et de culot sont nécessaires pour commencer.

Si je lis bien votre curriculum vitae, la création n'est pas votre seule motivation. Où et comment voyez-vous l'avenir ?

Je vais peut-être vous étonner, mais après quatre ans d'artisanat j'aspire maintenant à une activité faite davantage de contacts avec les gens : j'aime accueillir, conseiller et guider une personne en fonction de ses souhaits et de ses besoins. Lors de périodes de loisirs, j'ai tenu des stands en bénévole ici et là, aux Médiévales d'Andilly (France voisine) et de Vaulruz (Fribourg) par exemple.

Le domaine de l'hôtellerie-restauration m'intéresse, parce qu'il faut bien manger (sourire) mais aussi parce que le relationnel me changerait complètement et que je souhaiterais développer mes connaissances dans ce domaine.

En tout cas faire une pause par rapport à la bijouterie en entreprise pour le moment, mais sans complétement abandonner, bien-sûr. Développer parallèlement et petit à petit mon style et ma créativité, au travers de la sculpture en cire ou de la peinture par exemple. Mais un travail à la chaîne en bijouterie dans une grande entreprise, ça je passe mon tour !

Propos recueillis par **Didier Fleck**
avec la complicité bienvenue d'**Olivier Goy**

**Le CFP Arts accueille des élèves à plein temps ou en voie duale pour des apprentissages de bijouterie, céramique, création de vêtement, danse contemporaine, dessin en architecture d'intérieure, polydesign 3D, graphisme, interactive media design.*

Illustrations : [1] Kimberley Bencker avec sa création "Boo", bague en or gris 18 carats, ornée d'une aigue-marine, d'une citrine et d'une tourmaline ; [2 & 3] "Hyppo", projet en cours, technique à la cire perdue, création unique, projet de fin de formation (photo : Fabien Cruchon).

Encadrement des jeunes : l'équipe des animateurs socioculturels du BUPP communique

En 2023, les travailleurs sociaux du BUPP* ont marqué leur présence dans la commune d'Avusy à travers plusieurs manifestations significatives. Engagés dans la promotion du bien-être social, ces professionnels dévoués ont contribué à l'organisation des événements.

Ainsi, les TSHM (travailleurs sociaux hors-murs) étaient présents lors d'une projection de film dans le cadre du festival du film et forum international sur les droits humains de Genève, dont le thème traitait des dangers du numérique. Ils ont également été investis lors des fêtes des Promotions et du 1er Août. Ces manifestations ont servi de plateforme pour que les gens partagent un moment.

Les jeunes de la commune d'Avusy sont chaleureusement invités à se porter volontaires pour partager leurs aspirations quant à la potentielle possibilité d'intégrer un local en gestion accompagné. Ainsi, nous invitons les jeunes à manifester leur intérêt.

Nous encourageons vivement leur participation, car c'est à travers leurs perspectives que nous pourrons créer un environnement propice à la croissance et à l'apprentissage pour les années à venir.

En conclusion, nous sommes ravis de vous offrir la possibilité d'organiser des anniversaires pour les enfants de 7 à 12 ans à la maison des associations de Chancy. L'organisation d'anniversaires fait partie de l'histoire du BUPP, nous mettons tout en œuvre pour créer des expériences uniques et inoubliables. N'hésitez pas à nous contacter pour discuter de vos idées.

Pour toutes informations complémentaires, l'équipe du BUPP vous invite volontiers à consulter leur site www.bupp.ch ou tout simplement à venir à leur rencontre dans leurs locaux de jeunes et bureaux de la région au Forum de Bernex ou à la maison des associations à Chancy.

Pour l'équipe BUPP Bernex-Champagne
Séverine Angst, responsable d'équipe
Nihed Tilouche, travailleur social
Yvan Barros, travailleur social
Mouna Alwash, travailleuse sociale

**Le BUPP (Bus Unité Prévention Parcs) a pour but de créer du lien entre les jeunes d'une région, il dépend directement de la FASe (Fondation pour l'animation socioculturelle, fase.ch). Les missions et actions du BUPP ont été détaillées dans le numéro 64 d'Avusy Actualités de janvier 2023.*

Consultation sociale de la Fondation pour les séniors de Pro Senectute Genève

La Consultation sociale individuelle (CSI) de Pro Senectute Genève est une prestation gratuite pour les personnes âgées de 60 ans et plus résidant dans la commune d'Avusy. Vous y trouverez des informations, des conseils et du soutien dans les domaines de la santé, des assurances maladie, de l'AVS, des prestations complémentaires, des allocations pour impotent-e, de l'aide à domicile ou encore de l'entrée en immeuble à encadrement pour les personnes âgées (IEPA) ou en établissements médico-sociaux (EMS).

Dans le cadre d'une relation d'aide basée sur l'écoute et le respect de la dignité, les assistantes sociales et les assistants sociaux proposent leur soutien en toute confidentialité pour faire face à toute situation sociale, psychologique ou financière problématique.

Assurances sociales
Nous vous proposons un soutien pour faire valoir vos différents droits au niveau de l'AVS, des prestations complémentaires, du 2ème pilier, d'une rente étrangère ou dans le cadre d'une demande d'allocation pour impotent.

Conseils et aides financières
Nous vous proposons d'analyser et de vous aider dans la gestion de votre budget. Nous vous assistons dans vos démarches de désendettement et nous évaluons les possibilités d'octroi d'aides financières si vous vous trouvez en situation de revenus modestes.

Assistance administrative à domicile
Nous vous proposons un soutien administratif général et confidentiel à domicile.

Aide psycho-sociale
Nous vous proposons un accompagnement et un soutien dans des situations personnelles difficiles telles que la maladie, le deuil ou les problèmes familiaux.

Mesures personnelles anticipées — Mesures de protection
Nous vous proposons de vous aider pour établir vos directives anticipées, votre mandat pour cause d'inaptitude ou votre testament avec le dossier Docupass, ainsi que pour vous fournir des informations et des conseils sur les curatelles.

Maintien à domicile ou préparation à l'entrée en IEPA ou EMS
Nous vous proposons des informations, des conseils et des aides sur le maintien à domicile et/ou vous accompagnons dans les démarches pour entrer dans un IEPA ou un EMS.

Information pratiques et administratives
- Prix : les prestations de la consultation sociale individuelle sont gratuites.
- Le coût de la consultation est pris en charge par l'Office fédéral des assurances sociales et votre commune.
- Consultations et rendez-vous : les rendez-vous ont lieu au sein du Bus social Seniors qui passera à travers les communes de la Champagne ou directement à votre domicile, en ayant pris rendez-vous préalablement au 022 807 05 89..
- Pour plus de renseignements s'adresser à Pro Senectute Genève au 022 807 05 65 : nous répondons à vos appels tous les jours de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h ou directement auprès de votre secrétariat communal.

PRO SENECTUTE
PLUS FORTS ENSEMBLE

Les Vieilles baskettes

Les Vieilles Baskets est une association qui a vu le jour en septembre 2022. Elle avait initialement pour objectif de permettre aux mamans surbookées de pratiquer un sport gratuitement et de manière conviviale, mais plus particulièrement le basket. Elle a suscité ensuite des envies de participation plus large et a ouvert ses portes aux ados et tous adultes confondus.

Que ce soient des amateures-trices ou des joueurs joueuses plus agéri-es, les Vieilles Baskettes se réunissent le mercredi soir de 18 h 30 à 19 h 30 à la salle de gymnastique d'Athenaz pour transpirer et rigoler. Un repas annuel est bien entendu organisé.

L'association a cette année le projet d'organiser un tournoi familial autour du basket afin de se confronter dans la bonne humeur. Cet évènement prendra place **le week-end du 9 et 10 mars 2024**, l'occasion de se réunir autour du sport.

Les Vieilles Baskettes ont également participé à la « Semaine sans écran » de mai 2023 organisée par l'APE-A et compte bien réitérer l'expérience en 2024.

L'association est toujours en quête de nouveaux membres dans le but de mouiller le maillot.

Inscription au tournoi :

Retour sur une semaine sans écran

L'Association des parents d'élèves d'Athenaz a organisé cette année la semaine sans écran du 22 au 26 mai 2023. Voici une petite rétrospective pour donner envie de participer à la prochaine édition qui aura lieu la semaine du 13 mai 2024 !

Il était proposé aux élèves de l'école d'éteindre leurs ordis, télévisions et téléphones portables et de relever le défi avec cinq jours sans écran ! Pour les encourager et leur donner un petit coup de pouce, l'APE a proposé de nombreuses activités permettant d'explorer les infrastructures communales ou alentours : terrain de sport, skate parc, ludothèque, fermes alentours.

Ces activités se sont déroulées tous les jours de la semaine de 16 h à 18 h et le mercredi de 11 h 30 à 16 h. Les activités s'adressaient autant aux petits qu'aux grands alternant des disciplines sportives, artistiques et culturelles. Nous gardons de très bons souvenirs de cette semaine qui a été une vraie réussite avec en moyenne quarante enfants inscrits par jour.

La grande majorité des activités se déroulant dans les salles du bâtiment scolaire et dans la zone sportive de l'école ont été proposées bénévolement par des parents d'élèves, des associations communales ou des villageois. Nous les remercions chaleureusement ! Nous pouvons citer l'atelier origami, bricolage, contes et jeux, confection de *bubble tea*, badminton, danse, yoga, football, rugby, initiation au golf et pétanque. Voici quelques photographies de bons moments partagés.

D'autres activités ont été prises en charge par des professionnels de la région telles que la visite de la ferme Bieri, la découverte du travail à la ferme du Domaine des Graves, le difficile apprentissage de l'équilibre sur un skate et l'initiation au modélisme avec l'association GAM (Groupe Aéro-Modélisme).

Spectacle sur le cyber-harcèlement

Pour les plus grands, deux activités en soirée étaient proposées le mercredi et jeudi. Pour commencer un tournoi de trois contre trois en familles de basketball puis un spectacle interactif sur le cyber-harcèlement « Un pour tous, tous pourris ! » par la Compagnie Le Caméléon. Pour clôturer la semaine, une verrée a été offerte par l'APE le vendredi soir.

Nous terminons en remerciant la commune pour la mise à disposition des locaux et sa collaboration, l'équipe du parascolaire et les enseignants de l'école qui ont été mis à contribution. Et pour finir, nous remercions surtout les enfants qui avec leur bonne humeur ont dynamisé cette magnifique semaine.

À l'année prochaine…

Expositions de la Laiterie

Vous pratiquez la peinture, le dessin, la photographie, la sculpture, la couture, vous travaillez le bois ou tout autre matière, vous collectionnez, vous êtes musiciens ou conférencier, oubliez votre timidité et n'hésitez pas à en faire profiter le public en exposant votre hobby dans ce local mis à votre disposition grâce aux membres du groupe d'animation. Il assurera les permanences durant les heures d'ouverture deux fois par an au printemps et en automne durant trois semaines.

L'ancienne Laiterie de Sézegnin sise 65, route de Sézegnin, accueillera vos œuvres ou votre prestation pour le plus grand plaisir de tous. La vente des œuvres ou objets exposés est possible.

La dernière exposition de novembre a réuni les talents de Véronique Tissot avec ses lampes ou objets « Tiffany » et celui de Claudine Duvillard avec ses tissus colorés cousus sous forme de sacs, pochettes, *etc*.

Elisabeth Meyer
Présidente
022 756 13 64

Tournoi des écoles de rugby à Avusy — 30 octobre 2023

Les équipes présentes le matin : Avusy, Hermance, Lausanne, Meyrin-CERN, Palézieux, Plan-Les-Ouates

C'était la fête le samedi 30 septembre au terrain de rugby d'Avusy : l'école de rugby organisait son grand tournoi automnal qui a rencontré un beau succès. 180 joueurs et joueuses de Suisse romande sont venu-es se confronter sur nos terres : qui aplatira le ballon ovale chez l'adversaire ?

La journée a commencé sous les meilleurs auspices avec la présence des autorités communales, le soleil en invité surprise après trois éditions pluvieuses. Lors de son allocution, M. le Maire René Jemmely nous a rappelé l'importance du sport auprès des enfants qui passent parfois trop de temps devant leur écran. Ce n'est donc pas par hasard que la Commune d'Avusy s'investit beaucoup pour le sport et le rugby ; qu'elle en soit ici remerciée.

Les rencontres du matin se sont ensuite déroulées sans accros, avec des ateliers ludiques pour les plus petits (le rugby peut se pratiquer dès 5 ans) et des matchs pour les plus grands qui se sont enchaînés sans interruption. Nous pouvions compter sur le regard attentif des éducateurs-trices qui donnent de leur temps sans compter pour former notre jeunesse à ce magnifique sport. Une nouveauté très encourageante pour le futur : les U 14 ont arbitré avec justesse l'ensemble des rencontres U 8 et U 10 le matin. Un bel exemple pour les enfants !

À midi, pause méritée pour toutes et tous avec des pâtes bolognaise maison et des rafraîchissements du terroir genevois pour les parents. Pour les petites faims, les gaufres, hot-dogs et pâtisseries préparés et servis par les parents de nos bulldogs sont toujours très appréciés. Grâce à tous nos bénévoles l'événement est rendu possible.

L'après-midi, les 10-11 ans (U 12) ont fait leur entrée sur le terrain et le niveau du jeu a augmenté. À nouveau, nos jeunes de 12-13 ans (U 14) se sont occupés de l'arbitrage : ils ont brillamment assuré leur rôle et l'ensemble des participant-es a respecté la règle d'or du rugby : on ne discute pas les décisions de l'arbitre !

À la fin de journée, des sourires et de la fatigue pour les grands comme pour les petits ; et l'on se réjouit déjà du prochain tournoi à domicile qui aura lieu le dimanche 24 mars 2024 !

VIVE LE RUGBY À AVUSY !

Carl-E Nydegger
Président de l'école

École de rugby d'Avusy
Dès 5 ans révolus
Entraînements : mardi et jeudi, 18 h à 19 h 30
ecolederugby@rcavusy.ch
www.rcavusy.ch

Trions mieux !

Saviez-vous que la poubelle des ménages genevois contient plus de 50 % de déchets qui pourraient être triés ? Et parmi ceux-ci, il reste encore 9 % de papier, 5 % de verre et 33 % de déchets de cuisine !

C'est absurde lorsqu'on sait que ces déchets peuvent facilement être triés. Afin de sensibiliser la population à mieux trier ces trois fractions, les communes et l'État de Genève lancent une campagne de communication d'envergure : **C'est pourtant facile de pas se tromper**.

L'enjeu ? Expliquer pourquoi il est important de trier. En effet, nos déchets sont des ressources locales : leur recyclage permet de préserver les ressources naturelles et d'économiser l'énergie.

Les déchets de cuisine étant composés à 90 % d'eau, c'est une aberration de les brûler ! Triés, ils produisent du compost, un engrais de qualité et fournissent de l'électricité aux ménages. Enfin, le verre ne brûlant pas, son recyclage soulage nos décharges : le verre mis à l'incinération produit des mâchefers qu'il faut ensuite stocker.

Vous avez des questions sur le tri ? Où trouver les Écopoints ? Retrouvez-nous lors des actions de proximité :

› **trionsmieux.ge.ch**

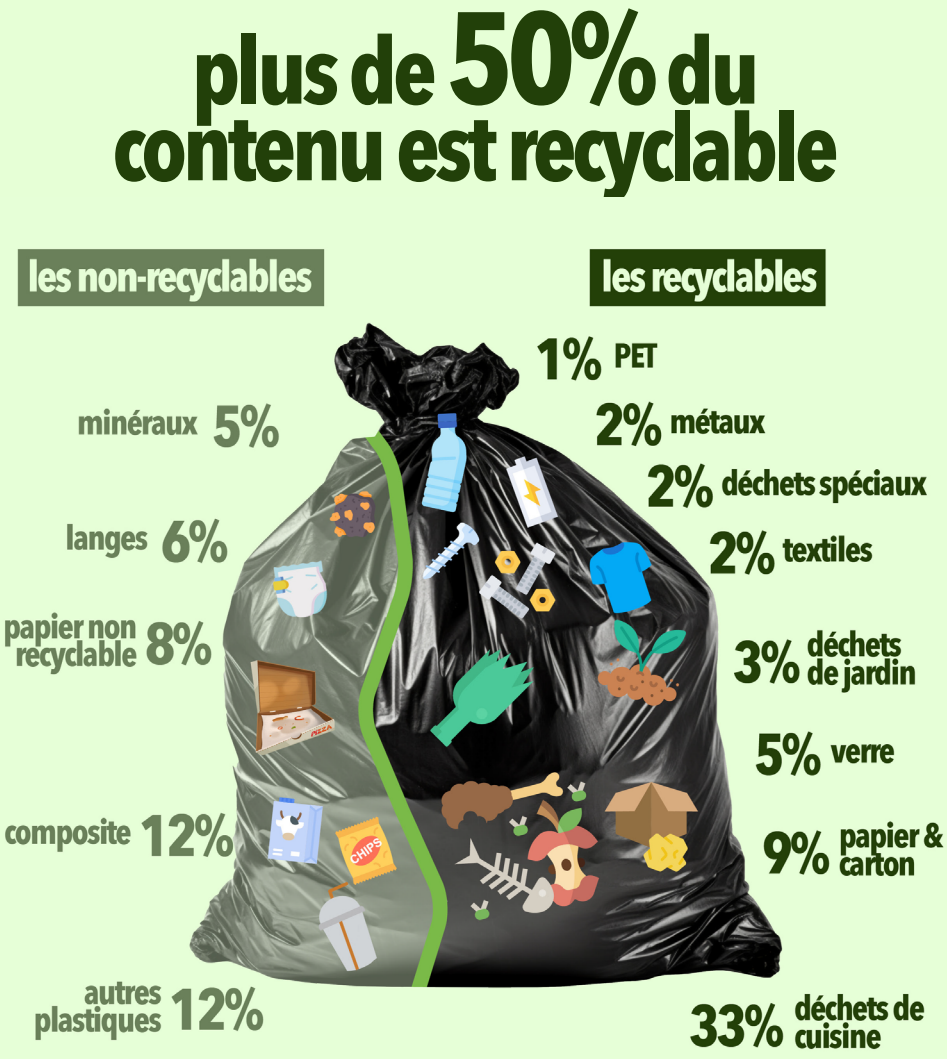

Favorisez les hirondelles dans nos villages !

Une habitante d'Avusy, Madame Nathalie Gallet, ornithologue et photographe à ses heures, a souhaité, suite à un recensement effectué cette année sur la commune, vous parler des deux espèces qui nichent sur ou dans nos bâtiments : l'Hirondelle rustique et l'Hirondelle de fenêtre. Nous lui laissons donc la plume pour les lignes qui suivent.

L'Hirondelle rustique est plus grande. Sa taille varie de 17 à 21 cm pour une envergure d'environ 32 cm. Le dessus est noir avec des reflets bleus métalliques, son front et sa gorge brun-roux et sa queue est fourchue et pourvue de longs filets, légèrement plus court chez la femelle. Chez l'Hirondelle de fenêtre, le dessus est bleu-noir à reflets brillants, le croupion et le dessous blanc et sa queue est peu échancrée. Elle est plus trapue, sa taille étant d'environ 12 cm avec une envergure d'environ 26 cm.

L'Hirondelle de fenêtre niche généralement en colonies, surtout dans les agglomérations, mais aussi sur les parois rocheuses des régions inhabitées. L'Hirondelle rustique est moins grégaire que sa cousine, c'est-à-dire qu'elle est moins encline à former des colonies. Elle affectionne les endroits plus confinés, tels que les étables, les écuries, les ateliers et d'autres bâtiments ruraux. Elle est en Suisse la seule espèce d'oiseau capable de nicher à l'intérieur d'une pièce habitée par l'Homme ! Elles sont toutes deux des migratrices au long cours.

Ces deux espèces ont le statut « Potentiellement menacé » de la Liste rouge et l'Hirondelle de fenêtre figure parmi les cinquante espèces prioritaires pour une conservation ciblée en Suisse. Elles souffrent du manque de sites de nidification et du manque de nourriture. D'autre part, les matériaux boueux nécessaires à maçonner leur nid deviennent difficiles à trouver suite au goudronnage des routes et des chemins agricoles, au bétonnage des dernières surfaces non utilisées dans les zones urbaines, sans compter aux périodes de sécheresse toujours plus longue et fréquentes.

La pose de nids artificiels en renforcement d'une colonie existante est une aide précieuse. Bon nombre des nids artificiels sur Avusy et Athenaz ont bien fonctionné et étaient pour la plupart occupés. J'en remercie les habitants qui ont bien voulu accepter la mise en place de ces nids et de m'avoir bien accueillie lors de mon recensement des Hirondelles de fenêtre.

Nous serions ravis d'avoir de nouveaux propriétaires d'accord de mettre encore des nichoirs. Si besoin, une planchette anti-salissures peut être posée en-dessous des nids comme protection.

Je me tiens à disposition de toutes personnes intéressées au 078 878 09 64, de même que le Groupe Ornithologique du Bassin Genevois (GOBG) sur www.gobg.ch.

J'espère avoir attiré votre attention pour lever le nez dès leur retour de migration, soit mi-mars, ce qui annoncera le printemps !

Nathalie Gallet, avec le Groupe ornithologique du bassin genevois GOBG

Informations utiles

Déneigement

Nous rappelons à tous les propriétaires qu'ils ont l'obligation de déneiger les trottoirs jouxtant leur propriété.

Nettoyage en cas de neige et verglas :

1. En cas de chute de neige ou de verglas, les trottoirs doivent être nettoyés le plus rapidement possible. Ce travail incombe aux propriétaires, aux locataires d'arcades ou d'habitation, aux concierges ou, à défaut, à toutes autres personnes désignées à cet effet par le régisseur ou par le propriétaire.
2. Dans les rues où il n'existe pas de trottoirs, l'enlèvement de la neige doit être effectué, le long de chaque bâtiment, sur une largeur de 2 m.
3. Dans tous les cas, les gondoles doivent être nettoyées pour permettre l'écoulement des eaux. Il résulte notamment de ce qui précède que le déneigement des accès aux commerces, ainsi que le déneigement des chemins privés sont de la responsabilité des propriétaires et / ou locataires.

La mairie vous remercie d'avance de bien vouloir stationner les véhicules de manière à ne pas gêner le passage des appareils de déneigement.

Cimetière : renouvellement des concessions

Les personnes ayant des proches inhumés au cimetière d'Avusy en 2003, ainsi que celles possédant des concessions arrivées à terme en 2023, sont informées de l'échéance des tombes et des cases idoines. Les demandes de renouvellement sont à adresser à la **Mairie d'Avusy, route du Creux-du-Loup 42, 1285 Athenaz (Avusy), jusqu'au 31 mars 2024.** Passé cette date, la commune pourra en prendre possession et en disposer à son gré.

Jobs d'été 2024

Tous les jeunes avusiens, dès 16 ans révolus, souhaitant travailler sur la commune cet été peuvent postuler pour un job d'été à la mairie pour des travaux de conciergerie.

Si vous êtes intéressé(e)s, merci de faire parvenir une lettre de motivation avec vos dates de disponibilité durant le mois de juillet, accompagnée d'un curriculum vitae d'ici au 31 mars 2024 directement à la mairie d'Avusy. Rémunération : Fr. 24,32 / h. brut. Le nombre de places est limité.

Médailles de chiens 2024

Elles sont disponible à la mairie depuis le 3 janvier 2024.

Pièces à présenter :

- confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données centrale Amicus ;
- attestation d'assurance responsabilité civile 2024 ;
- carnet de vaccination à jour (rage) ;
- si nécessaire, l'attestation de suivi du cours TMC ou le justificatif de sa dispense délivrée par le SCAV ;

La médaille devra être acquise avant le 1er avril 2024.

Le prix de la médaille s'élève à Fr. 10.–.

Informations sous : www.ge.ch/detenir-chien

Nous avisons les détenteurs de chiens qu'il est interdit de promener ces derniers sans laisse dans les localités ainsi que sur les voies publiques, les écoles et leurs préaux (règlementation d'application de la loi sur les chiens M 3.45.01).

Nous remercions les détenteurs de chiens de bien vouloir ramasser leurs déjections au moyen de sacs prévus à cet effet et placés dans plusieurs lieux de la commune **et de les jeter dans la poubelle la plus proche**.

Opérations électorales en 2024

- 3 mars votation populaire
- 9 juin votation populaire
- 22 septembre votation populaire
- 24 novembre votation populaire

Le Conseil municipal...

20 juin 2023

a décidé d'ouvrir un crédit budgétaire supplémentaire 2023 de Fr. 67'200.– pour agrandir le local des sapeurs-pompiers et la mezzanine de la voirie.

a accepté la demande de naturalisation n° 2023.175.

26 septembre 2023

a approuvé la constitution à titre gratuit d'une servitude de passage sur la parcelle n° 3826, propriété de la commune d'Avusy, en faveur de la parcelle n° 3734, propriété de Mme Isabelle Johner Demierre et de Monsieur Philippe Demierre, selon le plan de servitude établi par le bureau Haller Wasser + Partner SA, géomètres officiels, et le projet d'acte notarié établi par Me Bernasconi, notaire.

a accepté la cession gratuite à la commune de la parcelle n° 3786, propriété de Messieurs Paul et Patrick Pillet, selon le projet d'acte notarié établi par Me Bernasconi, notaire.

26 septembre 2023 (suite)

a accepté les huit décisions de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises relatives :

- subventions d'investissement à la création de places de crèche en 2024 ;
- subvention de fonctionnement au Bibliobus intercommunal en 2024 ;
- enveloppe attribuée à des dépenses culturelles intercommunales diverses en 2024 ;
- enveloppe attribuée à des dépenses sportives intercommunales diverses en 2024 ;
- financements d'investissements informatiques généraux en 2024 ;
- participation aux charges de fonctionnement du GIAP en 2024 ;
- subvention de fonctionnement à la Ville de Genève en faveur du Grand Théâtre en 2024 ;
- octroi d'un dépassement extraorinaire de l'enveloppe culturelle 2023.

a renouvelé le bureau du local de vote pour 2024 :

- Présidente : Mme Françoise Cerutti ;
- suppléante : Mme Adélaïde Cruchon ;
- Vice-Président : M. Antonio Rito ;
- suppléant : Mme Béatrice van Dorp.

14 novembre 2023

a préavisé favorablement la demande de naturalisation n° 2023.1128.

L'intégralité des procès-verbaux des séances du Conseil municipal est disponible sur notre site internet : www.avusy.ch/proces-verbaux

Calendrier des manifestations

Mars

9 – 10 — **Tournoi de basket**
Salle communale d'Avusy

16 — **Concert du dimanche**
Salle communale d'Avusy

24 — **Tournoi des écoles de rugby**
Centre communal d'Avusy

Avril

13 — **Tournoi pétanque / jass**
Centre communal d'Avusy

20 — **TROC**
Salle communale d'Avusy

19.04 — 05.05 — **Pièce de théâtre**
Salle Saint-Charles

20.04 — 05.05 — **Exposition**
Laiterie de Sézegnin

27 — **Bal de la Jeunesse**
Salle communale d'Avusy

Mai

4 — **Le Feuillu**
Du château au centre communal d'Avusy

26 — **Brunch du RC Avusy**
Cabane du rugby

Juin

1er — **Le Défi Boscardin**
Centre communal d'Avusy

1er ou 6 — **Nuit de la boule**
Cabane du rugby / pétanque

15 – 16 — **Concours de pêche**
Étang Meyer à Athenaz

22 – 23 — **Tournoi de foot**
Centre communal d'Avusy

29 — **Promotions scolaires**
Centre communal d'Avusy

Juillet

20 - 21 — **Vogue d'Athenaz**
Village d'Athenaz

Août

1er — **Fête nationale**
Centre comunal d'Avusy

31.08 — 01.09 — **Tournoi de pétanque**
Centre comunal d'Avusy

Retrouvez la suite du calendrier de nos manifestations sur Internet :
www.avusy.ch/manifestations
et dans le prochain bulletin communal du mois de juin.